



AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat comptable de l'exercice est un excédent de 1 540.54 euros que le conseil d'administration vous propose d'affecter au compte « REPORT A NOUVEAU CREDITEUR ». De ce fait les fonds associatifs passeront de 299 091.15 euros à 300 734.46 euros.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEURS

Le mandat de 5 administrateurs vient à échéance à cette assemblée : Philippe BELLITY, Christine ALLARY, René ALLARY, Hervé BENATEAU et Claude BONIN. Ceux-ci étant tous candidats à leur renouvellement il est proposé à l'assemblée de leur renouveler votre confiance pour un nouveau mandat de 3 ans.